

Conseil Municipal du 12 février 2010

L'an deux mil dix, le douze février à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard DESFERET, Maire de MERY-SUR-MARNE.

Présents : Mme MAFFLARD, Mr BONTEMPELLI, Adjoints.
Mmes CORNU, DE CILLIA, RAFFAINI, VILLATTE, Mr TOUZET.
Absents excusés : Mme CLEMENT représentée par Mme RAFFAINI
Mr ULRICH représenté par Mr TOUZET
Secrétaire de séance : Mme RAFFAINI

Approbation du compte rendu de séance du 4 décembre 2009.

1°) - Délibération Suppléant SIRPI

Les communes devant délibérer après le SIRPI, le conseil à l'unanimité décide d'annuler et de remplacer sa délibération n° 12/2009 du 29 mai 2009 sans modification. Mme VILLATTE est nommée déléguée suppléante.

2°) - Remplacement d'un conseiller démissionnaire au CCAS

Mr ULRICH étant absent, le conseil décide de reporter cette élection.

3°) - Subvention « réserve parlementaire » électricité Eglise

Mr DESFERET fait part d'une possibilité de subvention prise sur la « réserve parlementaire » pour la réfection électrique de l'église et présente un devis de l'entreprise STELEC d'un montant de 11 561 € H.T. Le conseil demande un deuxième devis avant de se prononcer.

Complément à l'ordre du jour

Mr DESFERET donne lecture du courrier du 1er février de l'inspection académique pour l'ouverture définitive d'une 3ème classe élémentaire à la rentrée prochaine.

Mme DE CILLIA donne les chiffres prévisionnels pour la rentrée 2010 :

Maternelles :	petite section : 24	moyenne section : 22	grande section : 25		
	CP : 28	CE1 : 32	CE2 : 30	CM1 : 24	CM2 : 33

Mr DESFERET propose 2 options :

- mettre la salle polyvalente en salle de classe
- louer un algeco, ce qui entraîne la création d'une dalle béton et un loyer mensuel d'environ 600 € qui pourrait être pris en charge par le SIRPI.

Mme DE CILLIA signale qu'après avoir pris connaissance auprès de la présidente du SIRPI, ce syndicat ne peut se prononcer actuellement.

Mr BONTEMPELLI précise que le trésorier a imposé le règlement de la dalle pour l'algeco de Citry au SIRPI.

Mme RAFFAINI montre son mécontentement du manque d'information du SIRPI, il serait souhaitable que le compte rendu soit remis à chaque conseiller.

Mme RAFFAINI et Mr TOUZET précisent que la classe pourrait être construite au-dessus de la dernière ou réaménager le préau actuel.

Après réflexion, le conseil décide de se réunir le vendredi 19 février à 20 H 30 pour débattre de la troisième classe.

4°) - **Subvention Méry Animation**

Pour sa première manifestation, le loto du 20 mars, cette association sollicite la commune pour l'attribution d'une subvention de 600 à 700 €. Après délibération, le conseil refuse cette demande, par 6 voix contre

Pour	Contre	½ subvention
Mr DESFERET	Mme CORNU	Mme MAFFLARD
Mr BONTEMPELLI	Mme DE CILLIA	Mme VILLATTE
	Mme RAFFAINI + pouvoir de Mme CLEMENT	
	Mr TOUZET + pouvoir de Mr ULRICH	

Mme DE CILLIA rappelle qu'une subvention de 300 € a déjà été accordée lors du dernier conseil pour l'assurance.

5°) - **Orientations budgétaires**

Mme MAFFLARD fait part des excédents de 2009, à savoir environ 12 000 € en Fonctionnement et 125 000 € en Investissement et rappelle les engagements du conseil pour le contrat triennal de voirie. Le conseil décide de se réunir en commission des finances le lundi 1er mars à 20 H 30.

6°) - **Salle polyvalente – achat de matériel**

Projet repoussé

7°) - **Baisse du prix du terrain 10 route Jean de la Fontaine**

Mr BONTEMPELLI précise qu'actuellement le prix du terrain à bâtir est à moins de 100 € le m2. Mr DESFERET fait part d'une proposition d'une agence immobilière de Château-Thierry à 70 000 €. Après en avoir délibéré, le conseil par 6 voix Contre et 4 voix Pour décide de ne pas baisser le prix de ce terrain.

Pour	Contre
Mr DESFERET	Mme CORNU
Mme MAFFLARD	Mme DE CILLIA
Mr BONTEMPELLI	Mme RAFFAINI + pouvoir de Mme CLEMENT
Mme VILLATTE	Mr TOUZET + pouvoir de Mr ULRICH

8°) - Constitution du bureau de vote pour les élections régionales des 14 et 21 Mars 2010

Les tours d'élection sont répartis pour 2 H 30.

9°) - Débat sur travaux de voirie (drainage route de Courcelles, réfection de chaussée)

Mr DESFERET précise qu'il a rencontré :

- Mr PARMENTIER de la Communauté de Communes. La réfection de la chaussée rue du bois a été estimée à 10 000 € environ.
- un représentant de l'ent VALLET SAUNAL qui avait réalisé les fossés drainants en 2003 sur la route de Courcelles, mais à ce jour le devis n'est pas parvenu.
- Un courrier a été envoyé à l'Agence Routière Territoriale pour les réclamations des riverains sur l'état de la D80E.

Mme MAFFLARD fait part également de nombreux trous sur la chaussée Grande Rue.

10°) Convention avec la DDEA pour assistance

Mr DESFERET donne lecture de la convention sur l'Assistance Technique de l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire (ATESAT). Cette convention passée entre la commune et la DDEA est établie pour une durée d'une année à compter du 1er janvier 2010 et est renouvelable tacitement deux fois. Le précédent conventionnement prenant fin le 31 décembre 2009, le conseil à l'unanimité accepte son renouvellement.

11°) Remplacement poteau incendie suite à destruction accidentelle

Un automobiliste non identifié a cassé accidentellement un poteau incendie route de Sainte-Aulde. Mr DESFERET présente le devis de la SAUR d'un montant de 2 440,16 € H.T et le courrier du 26 janvier de l'assurance qui précise que la garantie « choc de véhicule » ne s'applique seulement à condition que le responsable soit identifié. Le conseil demande de revoir les contrats d'assurances et accepte le devis de la SAUR.

12°) Achat œufs de Pâques

Le Conseil Général a abandonné la fourniture des œufs de Pâques. L'amicale des maires du canton se propose de s'en occuper. Le conseil accepte cette proposition.

Une réunion avec les associations « Mérypoppin'S et Farandole » est prévue le 6 mars.

13°) Questions diverses

Location : Mr DESFERET donne lecture du courrier de préavis du locataire actuel de l'appartement du 1er étage au 9 rte Jean de la Fontaine. Cet appartement sera libre au 1er mars. Le conseil décide d'augmenter les charges de 30 €, le loyer mensuel sera désormais de 613 € + 60 € de provisions pour charges.

Le conseil réitère sa demande de pose de compteur individuel pour tous les appartements communaux.

A.L.M : Mr DESFERET fait part des manifestations 2010 prévues par l'ALM :

dimanche 9 mai : concours régional de voltige hélicoptère

dimanche 23 mai : journée portes ouvertes aux habitants de Méry

samedi 19 juin : fête du club (méchoui)

Ecole : remerciement de Mme REBOUL pour le remplacement des radiateurs de la classe de CM2

Terrain route de Sainte-Aulde : L'achat de la parcelle F 473 aux conjoints ROS a eu lieu chez Me GIRARD mercredi 10 février. Ces personnes proposent de vendre à la commune diverses parcelles sises route de Sainte-Aulde pour une superficie totale de 15 040 m² au prix de 90 240 €. Le conseil ne retient pas cette proposition.

Achat véhicule : Mr BONTEMPELLI fait part de l'achat du véhicule communal : Berlingo 1L6 HDI de 84 000 kms

Mme MAFFLARD présente la convention des bâtiments municipaux et le règlement intérieur du local associatif sis 7 route Jean de la Fontaine.

A la suite de la réunion précédente du conseil, Mme RAFFAINI demande que le sujet du champagne soit mis à l'ordre du jour d'un prochain conseil. Mr DESFERET répond que la situation n'a pas changé depuis le 4 décembre 2009.

- Le petit journal a été réalisé sans réunion de la commission « bulletin d'informations municipales – le petit Méry ». Mr DESFERET répond qu'il assume cette rédaction et invite cette commission à réaliser le prochain.

Prochaine réunion du Conseil Municipal fixée le 12 mars 2010 à 20 H 30.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est close à 23 heures.

Le Maire,

B. DESFERET